



DP-CMIP21201808

Modification n° 3 : Des documents d'appel d'offres

Expérience immersive cinématographique et réaménagement d'une exposition

Date de la modification : 04 décembre 2018

À tous les Proposants :

L'objectif de cette Modification est de parler des points suivants :

Bilan de la visite des lieux

Des représentants du MCI provenant des services du contenu / de la conservation, de l'interprétation, des technologies de l'information, de la gestion des installations et de la gestion des projets ont participé à l'événement.

Ordre du jour

- Présentations
- Visite à pied des lieux et observations importantes
- Les questions et les réponses seront publiées dans un addenda, après la visite.
 - La démolition et l'aménagement de la Zone des contributions;
 - L'expérience immersive cinématographique;
 - Le réaménagement de la Zone des contributions;
 - Des essais;
 - La fabrication, la livraison et l'installation;
 - Manuels de formation et d'utilisation;
 - La gestion de projet;
 - Obtention de l'équipement audiovisuel; Installation et câblage*;
 - Matières dangereuses*.

Un aperçu du projet a été présenté, conformément à la Section 1 de la DP, puis le MCI a réitéré les points suivants :

- Comme l'exposition de la SIC est très chargée, de nombreux invités se sentent fatigués lorsqu'ils entrent dans la Zone des contributions. Le MCI a donc besoin d'une nouvelle expérience unique qui inspirera et émerveillera ses invités avant leur départ.
 - Le MCI a besoin d'un circuit de contournement pour ceux qui ne souhaitent pas participer à l'expérience immersive cinématographique.
- Tous les murs situés à l'intérieur du tracé rouge qui se trouve dans l'Annexe A peuvent être retirés ou déplacés pour modifier le flux de visiteurs.
 - En ce moment, les murs incurvés de la zone rendent la navigation de l'espace difficile pour les invités.

- La sortie présentement utilisée est trop étroite pour les visiteurs et ils ne savent pas vraiment comment quitter l'espace.
- L'Entrepreneur peut remanier l'aire de programmation publique, c'est-à-dire retirer des murs et offrir une nouvelle sortie.
- Des palissades de chantier devront être installées pendant toute la durée de la démolition et pendant une partie de l'installation afin d'empêcher la poussière et les débris de se répandre dans les autres aires de l'exposition. L'exposition sera fermée pendant la démolition et la construction. Des palissades de plastique / palissades souples peuvent être utilisées.
- Nous encourageons l'Entrepreneur à travailler avec les rails d'éclairage qui sont déjà installés dans la zone.
- L'aire de sortie / de réflexion n'utilisera pas d'éléments technologiques et les visiteurs pourront facilement y participer.
- Le MCI est responsable de tous les textes et de la traduction.

Et de répondre aux questions suivantes :

1. L'expérience de sortie présentement utilisée (le grand écran numérique, la photo murale) peut-elle faire partie de la nouvelle conception de la zone?

Cela pourrait être possible, mais le MCI ne veut pas que les deux expériences se fassent concurrence. La nouvelle zone doit mettre l'accent sur une seule expérience immersive audiovisuelle. L'expérience de sortie présentement utilisée doit au moins être installée dans une nouvelle zone, car la configuration actuelle n'est pas efficace, l'espace est trop encombré.

2. Y aura-t-il des changements au niveau des planchers?

L'Entrepreneur peut installer un revêtement de sol sur le plancher en béton afin de gérer l'acoustique et de contenir le bruit. .

3. Quand l'exposition a-t-elle été créée?

L'exposition a été terminée au mois de juin 2015.

4. Quelle est la hauteur du plafond?

13 pi et 4 po du côté bas.
16 pi et 4 po du côté haut et au centre.

5. Est-il possible de fermer l'espace, de le séparer des autres aires de l'exposition?

Cela pourrait être possible. L'exposition est soumise à des conditions de CVCA très délicates et l'équilibre est créé en fonction d'un seul espace. L'Entrepreneur peut rehausser les murs dans la mesure où ils ne dérangent pas la circulation d'air du système de CVCA.

6. Pouvons-nous enlever l'escalier ou les escaliers de l'aire de programmation publique?

Oui. Cet espace peut être complètement retravaillé et, au besoin, il peut être vidé et ses murs intérieurs peuvent être retirés.

7. Le contenu présentement utilisé sera-t-il utilisé de nouveau dans le nouvel espace?

Certaines images et certains extraits présentement utilisés dans l'exposition se retrouveront parmi les 50 images et les 24 extraits (estimation) qui seront fournis pour créer le contenu.

8. Les panneaux de sortie font-ils partie de l'étendue des travaux?

Oui, l'Entrepreneur sera responsable de déplacer la signalisation de sortie ou d'en ajouter une dans l'espace nouvellement conçu.

9. Les travaux électriques font-ils partie de l'étendue des travaux?

Oui, tel que prévu dans l'Addenda 2.

10. Les nouveaux panneaux font-ils partie de l'étendue des travaux?

Oui, tous les éléments de conception font partie de l'étendue des travaux.

11. Pourquoi le budget a-t-il changé?

Le MCI a ajouté à son budget pour que l'obtention du matériel audiovisuel fasse partie de l'étendue des travaux de l'Entrepreneur. Voir l'Addenda 2.

12. Si le MCI n'utilise pas les 70 000 \$ alloués aux licences de contenu, cette somme pourrait-elle être réaffectée à l'expérience immersive cinématographique?

Idéalement. L'utilisation de ces sommes dépendra de l'existence ou non de coûts imprévus liés au projet.

13. Qui identifie et fournit le contenu?

Selon la Section 2.2.4 de la DP, le MCI identifiera et fournira initialement environ 50 images et 24 extraits pour créer le contenu. Le MCI est responsable d'identifier le contenu se trouvant dans sa propre collection et dans ses répertoires externes. L'Entrepreneur est responsable de mettre au point du contenu original (p. ex. des photographies, des

vidéographies et des animations originales, etc.). Le MCI et l'Entrepreneur travailleront ensemble afin d'identifier où davantage de contenu est nécessaire et afin de déterminer s'il faut utiliser du contenu existant ou original, selon la vision artistique des cinéastes et selon les ressources disponibles. Le MCI est responsable de fournir tous les droits et toutes les autorisations nécessaires pour le contenu externe existant.

14. Qui aura la responsabilité d'écrire le scénario?

L'Entrepreneur, avec la collaboration du MCI.

15. Les places assises font-elles partie de l'étendue des travaux? Faut-il s'attendre à ce que tout le monde ait une place assise?

Oui, les places assises font partie de l'étendue des travaux. Le MCI a besoin de places assises pour 15 personnes et il doit y avoir des places debout pour quelques autres personnes.

16. Pour combien de personnes l'espace de l'expérience doit-il être prévu? Avez-vous besoin de place pour des groupes d'écoliers?

Environ 15 personnes assises et il doit y avoir des places debout pour quelques autres personnes. Le MCI n'a pas besoin de place pour des groupes plus grands.

17. Le film est présenté en boucle. Voulez-vous qu'il soit relié à un détecteur de mouvement? Ou qu'il soit silencieux lorsqu'il n'est pas utilisé?

Oui, le MCI est ouvert à l'idée d'une approche utilisant un détecteur de mouvement. Le MCI a demandé une présentation en boucle afin de s'assurer qu'il y ait une activité attirant les visiteurs.

18. À quel point l'aperçu du contenu sera-t-il détaillé?

Le MCI fournira environ 50 images et 24 extraits pour créer le contenu et pour faire office d'aperçu visuel pour certaines des contributions clés qui seront présentées. Le MCI fournira également une chronologie historique de l'immigration canadienne afin d'offrir un contexte. L'ampleur de l'aperçu du contenu dépendra de l'approche proposée par l'Entrepreneur.

19. Comment choisirez-vous les images?

Le MCI choisira des thèmes principaux. Les thèmes principaux ou les sous-thèmes pour lesquels aucun témoignage photographique ou vidéo n'a été fourni devront cependant être présentés d'une autre manière, de façon créative, par l'Entrepreneur. Le contenu sera plus contemporain qu'historique et présentera les contributions que les immigrants ont apportées au Canada.

20. Les visiteurs passent-ils du temps dans l'aire de programmation publique?

Oui.

21. L'animation semble importante pour vous. S'agit-il de l'une de vos priorités?

Oui. Le MCI prévoit une approche créative et efficace pour faire la présentation de contenu complexe. Le MCI estime que l'animation de contenu est un moyen de régaler les visiteurs avec une approche unique.

22. Une approche 360 est-elle importante?

L'objectif de cet espace est de complètement plonger le visiteur dans le contenu ou l'expérience. Le MCI ne veut pas un théâtre traditionnel, car il en existe déjà un dans une autre partie de nos expositions principales. L'Entrepreneur peut proposer une approche immersive qui n'est pas 360.

23. Quelle est la robustesse des murs incurvés?

Ils sont très robustes. Ils sont faits de contreplaqué, ont des nervures de contreplaqué et sont assez lourds.

24. Un projet peut parfois être mieux défini par « ce qu'il n'est pas ». Qu'est-ce que ce projet n'est pas?

Le projet n'est pas un film documentaire. Il ne s'agit pas d'une exposition traditionnelle avec des panneaux aux murs et du texte. Le projet n'est pas lourd au niveau de la quantité de choses à lire. Les sujets ne parlent pas aux visiteurs.

25. Qu'est-ce que l'expérience immersive cinématographique?

Le MCI cherche à obtenir une expérience immersive cinématographique qui montre de quelle façon 400 ans de nouveaux arrivants ont aidé le Canada à devenir le pays qu'il est aujourd'hui. Le film doit être évocateur, il doit donner un sentiment de fierté aux visiteurs. Le MCI veut une expérience qui fait dire « wow », une expérience où le visiteur peut absorber le contenu sans avoir à travailler autant que dans les quatre zones précédentes.

26. Quelle est la grande préoccupation?

La gestion du son, c'est-à-dire la propagation du son vers les autres espaces et la propagation du son provenant des autres espaces.

27. Voulez-vous que l'Entrepreneur fournisse le soutien nécessaire au contenu destiné aux Premières nations? L'expérience immersive cinématographique comprendra-t-elle du contenu concernant les Premières nations?

Non.

28. Faut-il obligatoirement fournir des photographies originales?

Possiblement, selon la vision et l'approche de l'Entrepreneur.

29. Nous devons fournir 1 page au sujet de l'approche créative. Cela comprend-il les éléments visuels? Pouvons-nous fournir plus de pages?

Oui, les Proposants peuvent fournir jusqu'à 2 pages.

30. La facilité d'entretien est-elle un élément clé?

Oui. Les ressources disponibles sur place du MCI sont limitées. Toutes les installations doivent être facilement accessibles à l'aide d'une échelle ou d'un élévateur pour une seule personne afin de pouvoir faire de l'entretien ou des réparations.

31. Pouvons-nous installer des projecteurs au plafond?

Oui, dans la mesure où les fixations ne dérangent pas le pare-vapeur de la pièce.

32. À quel endroit l'examen et la visite des lieux se feront-ils?

Veuillez vous reporter à la DP.

Questions supplémentaires ayant été posées :

1. Pouvez-vous confirmer l'heure de début et de fin de la visite?

La visite des lieux a commencé à 13 h et s'est terminée vers 14 h 30.

2. Disposez-vous d'un ordre du jour de la visite que vous pourriez partager?

Un ordre du jour a été fourni le jour de la visite des lieux. Voir ci-dessus.

3. La visite sera-t-elle dirigée par l'agent de négociation des contrats ou par un membre de l'administration du Musée?

La visite des lieux sera dirigée par les membres de l'équipe du projet. Les membres présents représenteront les services du contenu, de l'interprétation, des technologies, des installations et de la gestion du projet.

4. Qu'est-ce que les participants pourront apprendre que les non-participants ne pourront pas?

Ceux qui visiteront les lieux auront la possibilité de faire l'expérience de l'espace en question.

5. De plus, pouvez-vous nous confirmer que toutes les questions / réponses posées lors de la visite seront publiées dans un addenda?

Oui.

6. Savez-vous si l'équipe créative du Musée, qui collaborera à la création du film, sera aussi présente lors de cette visite des lieux?

La visite des lieux sera dirigée par l'équipe du projet, dont feront partie des membres provenant des services du contenu, de l'interprétation, des technologies, des installations et de la gestion du projet.

7. Sera-t-il possible de visiter les lieux à un autre moment que le 27 novembre?

Oui, les Proposants peuvent venir visiter les lieux à tout moment, pendant nos heures d'ouverture.

8. La production d'une expérience immersive à grand impact peut signifier l'achat d'un grand nombre d'équipements de pointe. Comme l'achat de cet équipement est laissé à la discrétion du Musée de l'immigration, nous aimerions connaître le montant maximum que vous comptez allouer à cet élément budgétaire. La divulgation des montants prévus permettra à chaque entreprise de faire une proposition réaliste, selon le contexte. De plus, cela permettra au Musée d'évaluer des offres comparables.

Veillez vous reporter à la Modification 2. Le Proposant retenu disposera d'un montant supplémentaire de 60 000 \$ CAN pour l'achat d'équipement audiovisuel.

9. Quels éléments technologiques de l'exposition actuelle envisagez-vous réutiliser? Quels éléments prévoyez-vous de jeter?

Le MCI continuera d'utiliser le système de contrôle Medialon.

10. Considérant que notre entreprise est également spécialisée dans la vente et l'installation de matériel audiovisuel, serons-nous autorisés à soumissionner pour la partie technique du projet, vous permettant ainsi de bénéficier de nos marges favorables?

Tous les Proposants pourront soumissionner pour le projet, y compris pour l'acquisition d'équipements audiovisuels. Veuillez vous reporter à la Modification 2.

11. Puis-je jeter un coup d'œil aux expositions du Musée avant l'heure de début de la visite des lieux, c'est-à-dire mardi prochain à 13 heures?

Oui. Les Proposants peuvent venir visiter les expositions avant ou après la visite des lieux. Veuillez vous présenter au comptoir de la billetterie à titre de fournisseur pour l'expérience immersive cinématographique et pour la DP de réaménagement d'exposition. Une entrée pour l'exposition vous sera fournie.

12. Démolition et aménagement : L'autorité législative demande-t-elle un permis de construction pour un projet d'aménagement d'exposition?

Un permis de construction n'est pas nécessaire.

13. Horaire : Une date d'avant-première ou d'ouverture publique est-elle prévue pour ce projet?

Le 1^{er} avril 2021.

14. Pouvez-vous m'envoyer les documents de soumission?

Comme les documents sont volumineux et comme tous les Proposants sont traités sur un pied d'égalité, les documents sont publiés dans le cadre de l'appel d'offres, à l'adresse suivante : achatsetventes.gc.ca Ce site Web est ouvert à tous et son accès est gratuit.

Fin du document